

**Compte-rendu de la Séance du 28 novembre 2019**  
**du Conseil Municipal de Senillé Saint-Sauveur**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mmes et MM. PEROCHON G., FAVARD M., MARTIN D., JACQUEMIN M., DAVAILLES JN., FONTAINE I, LEFORT A., ETIENNE JC, RIVEREAU D., PROUST A., SUSSET C., GUILLY J., TRANCHAND N., DOUADY G., BARON C, GUYONNET G., MEHL B., REGNOULT S., GOUY B., METAIS J., VIOLLEAU S.

**Excusé** : M. CHARBONNIER A.

**Excusés ayant donné procuration** : -M. RENAULT J-P à M. MARTIN D.  
-M. HENNEQUIN J-C à M. GAILLARD A.

**Absente** : Mme DHUMAUX S.

Séance ouverte à 18H00

**Secrétaire de séance** : A. GAILLARD

Présentation par SERGIES, M. LECOMTE Hervé du stockage d'électricité des Brandes de Quinchamps – Territoire de St-Sauveur

Approbation à l'unanimité des membres présents du compte-rendu du conseil municipal du 24 octobre 2019.

• **Délibérations**

**1) Demande de Fonds de concours auprès du Grand Châtelleraut pour le financement des travaux aux caves (territoire de Senillé)**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que dans le cadre des travaux de mise aux normes des locaux du chantier d'insertion des Restos du Cœur, la communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut peut aider la commune à financer ces travaux par le Fonds de concours.

Il fait part au conseil municipal des dépenses effectuées relatives aux achats de locaux et terrains et des devis engagés pour les travaux soit :

- achat des locaux = 16 437.91 € (achat et frais de notaire)
- achat de terrains = 23 021.46 € (achat et frais de notaire)
- vidange fosse étanche = 857.40 € TTC
- travaux de mise aux normes = 78 206.60 € HT

Il rappelle au conseil le plan de financement adopté par délibération du 15 janvier 2019 pour un montant de travaux de 97 500 € HT, soit :

- DETR (30%) = 29 250 €
- Conseil Départemental (8%) = 7 800 €
- CAGC (42%) = 40 950 €
- autofinancement (20%) = 19 500 €

Il propose au conseil municipal de solliciter le Grand Châtelleraut pour une aide financière sur les travaux de mise aux normes des locaux du chantier d'insertion dans le cadre du fonds de concours 2020.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à :

- solliciter un fonds de concours pour 2020 auprès de la communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut relatif aux travaux de mise aux normes des locaux du chantier d'insertion des Restos du Cœur,
- signer tous les documents nécessaires à cette demande.

**2) Vote d'une subvention à l'association USEP Val de Gartempe et Creuse**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'association USEP Val de Gartempe et Creuse qui organise des rencontres sportives entre les enfants de la maternelle au CM2.

Il précise au conseil que cette association a accueilli, cette année 2019-2020, 21 élèves de CM1-CM2 issus de l'école élémentaire de Senillé Saint Sauveur. Il explique au conseil que les subventions communales permettent à l'association de financer les projets USEP et d'aider les élèves à s'ouvrir aux autres.

L'association sollicite une subvention communale de 10 € par enfant affilié.

- Le Conseil Municipal, après délibérations, à l'unanimité, décide :
- d'aider l'association USEP Val de Gartempe et Creuse pour le financement de leurs projets,
  - de verser une subvention de 10 € par enfant affilié, soit 210 €
  - d'imputer cette subvention à l'article 6574 sur l'exercice 2019.

### **3) Modification du temps de travail d'un emploi d'animateur (service bibliothèque)**

- Le Maire informe le conseil municipal :  
Compte tenu de l'augmentation des activités des bibliothèques communales, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.  
Cette modification est assimilée à une suppression d'emploi et à la création d'un nouvel emploi car elle modifie au-delà de 10 % la durée initiale de l'emploi,

- Le Maire propose au Conseil Municipal :  
Conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, de supprimer l'emploi d'animation de bibliothèque créé initialement à temps non complet par délibération du 12/04/2012 pour une durée de 20.5 heures par semaine, et de créer un emploi d'animation de bibliothèque à temps non complet pour une durée de 27 heures par semaine à compter du 01/01/2020.

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire
- de solliciter l'avis du comité technique du Centre de Gestion
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

### **4) Recensement population : Création d'emplois d'agents recenseurs**

Le Maire de la commune de Senillé Saint Sauveur,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V ;  
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;  
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;  
Vu la population municipale du dernier recensement de population, soit 1 859 habitants ;

Considérant Qu'il est nécessaire de créer des emplois d'agents recenseurs vacataires afin de réaliser les opérations du recensement de la population dont l'enquête se déroulera du 16/01 au 15/02/2020,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide la création de 4 emplois d'agents recenseurs, à temps non complet pour la période allant du 03/01 au 15/02/2020
- autorise le maire à nommer les agents recenseurs par arrêté.

### **5) Approbation de la convention AO2 Transport scolaire de délégation de compétence au Grand Châtelleraut**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de délégation de compétence de la communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut relative à l'organisation et au fonctionnement d'un service régulier, public et routier destiné aux élèves fréquentant les écoles primaire et maternelle de Senillé Saint-Sauveur qui arrive à son terme et qu'il est nécessaire de renouveler pour l'année scolaire 2019-2020.

Les missions que la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut délègue à l'AO2 en matière de transports scolaires concernent les domaines suivants :

- l'organisation de circuits scolaires,
- le contrôle de l'exécution des circuits scolaires et de la qualité de service,
- la sécurité,

-les relations avec les familles.

La participation journalière initiale est de 150.74 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de renouveler la convention de délégation de compétence avec la communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut et autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui prendra effet à compter du 1er septembre 2019 pour une période d'un an (reconductible 1 fois).

### **6) Approbation de l'avenant N°3 à la convention de Mécénat avec la SOREGIES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération en date du 24 novembre 2016 approuvant la convention de Mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine entre la SOREGIES et la commune. Cette action de mécénat proposée par la SOREGIES vise à effectuer la pose et la dépose des illuminations de Noël pour l'année 2019.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n°3 à la convention de Mécénat.

Cet avenant prend effet au 1er janvier 2019 pour une durée d'un an. La contribution, valorisée au prix de revient pour le Mécène est évaluée à la somme de 1 120 € HT calculée selon les règles fiscales en vigueur.

Après délibérations, le conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention de Mécénat.

### **-Comptes-rendus des commissions et délégués :**

#### -Cadre de vie :

Les travaux de réfection de voirie partielle, en cours, sont reportés en début d'année 2020.

Les aménagements paysagers : une campagne de plantation est prévue fin d'année 2019 et début d'année 2020.

Certains chemins ruraux interdits à la circulation vont être fermés. Des arrêtés ont été pris.

La commission cadre de vie se réunira pour discuter des projets 2020 :

-columbarium des deux cimetières à étudier pour une extension.

-mise en place de ganivelle et végétation place de Vaudreching

-etc...

#### -PLU :

La commission s'est réunie le 6 novembre dernier. Suite aux réponses des PPA (Personnes Publiques Associées) la commune doit se conformer au SCOT et au PLH du Grand Châtelleraut. Le cabinet Auddicé a donc proposé à la commune de revoir l'accroissement de la population à 0,8% au lieu de 1,2%. En conclusion l'OAP Rue des Terres Jaunes va être supprimée et l'OAP située derrière la mairie sera diminuée.

L'enquête publique du PLU commence le 9/12/2019 et se terminera le 10/01/2020.

Les propriétaires concernés seront informés de ces changements d'OAP.

A compter du 01/01/2020, les PLU devront être consultables en ligne. Deux cabinets ont été sollicités afin d'obtenir un coût estimatif.

Pour information : sur le site internet communal le PLU accepté en juin 2019 est en ligne.

#### -Petite enfance :

Suite à un diagnostic sur les relais d'assistantes maternelles et les accueils de loisirs, une réflexion a été menée sur l'agglomération du Grand Châtelleraut.

En conclusion, la commune pourrait être rattachée au secteur ouest (La Roche-Posay).

#### -Scolaire :

Le conseil d'école a eu lieu le 7 novembre dernier. Différents points ont été abordés :

Présentation de la liste des représentants des parents d'élèves.

Les effectifs : 47 élèves à l'école maternelle et 84 élèves à l'école primaire.

Le règlement intérieur a été revu pour inclure les inscriptions relatives aux enfants âgés de 2 ans et demi.

Point sur les équipements numériques des deux écoles.

Présentation des actions pédagogiques :

-école maternelle : travail pédagogique sur l'alimentation, un partenariat avec le conservatoire de Châtelleraut et la bibliothèque municipale de Senillé Saint Sauveur, des projets lectures, des échanges avec l'EHPAD...

-école primaire : des activités sportives avec l'USEP, travail pédagogique sur le recyclage des

déchets, piscine...

Le spectacle de Noël aura lieu le 17 décembre à la salle du Berry. Le carnaval le 20 mars sur le territoire de Senillé. La fête des écoles le 30 juin 2020 sur le territoire de Senillé.

Prochains conseils d'école les 12 mars et 11 juin 2020.

Jessica BEREKKAN a démissionné et elle a été remplacée par Vanessa ROUSSELET en contrat de mise à disposition par le Centre de Gestion pour effectuer les missions de surveillance à la cantine maternelle et de transport scolaire le soir. Florent COSSON remplace Sandrine LIDON-PLESSI pour les missions de surveillance à la cantine élémentaire et d'animations au centre de loisirs. Allison VAILLOT remplace Sandrine LIDON-PLESSI pour les missions de garderies à l'école primaire.

Les tablettes numériques ont été installées à l'école maternelle et élémentaire. Les TBI (tableau interactif) seront remplacés par des vidéos projecteurs et tableaux blancs le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 à l'école élémentaire.

#### -Communication :

Les articles du prochain bulletin ont été transmis au graphiste. Le bulletin municipal devrait compter 20 pages.

Le Comité de relecture se réunira à la prochaine commission communication.

Présentation des cartes de vœux composées de la photo d'une œuvre d'Isabelle CONSTANT, Maître verrier, en 150 exemplaires.

#### -Manifestations :

Le marché de Noël le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Le marché fermier les 13 et 20 décembre 2019.

#### -Commerce :

Validation de la mission OPC (ordonnancement pilotage coordination) pour un coût estimatif de 20 407 €.

Suite au marché public dématérialisé, trois cabinets ont répondu. Après une analyse des offres par l'AT 86, le cabinet PLANNI BATI a été retenu pour un montant de 17 456 € HT.

Le désamiantage et le déplombage du bâtiment se réaliseront sur 4 mois.

#### **-Informations et questions diverses :**

-Le CCAS s'est réuni pour organiser la préparation et la distribution des colis de Noël. Une première préparation des colis le 11/12/19 puis finalisation des colis et distribution le 14/12/19.

-Natura 2000 : mise à jour de la zone classée en zone naturelle. Population des chauves-souris : 800  
ATTENTION à l'entretien des haies dans cette zone.

-Cavités : 2 500 cavités ont été recensées en 2000 dans la Vienne et 4 500 cavités en 2012. Pour information : le propriétaire d'un terrain sous lequel se situe une cave peut être le propriétaire de celle-ci, sauf si un autre propriétaire prouve par un acte notarié qu'il est propriétaire de ladite cave.  
La population doit signaler à la mairie la présence de caves.

-Les sentiers de randonnées : suite à la dernière réunion, la commission doit nommer les circuits concernés et signaler les sentiers de randonnées.

-Réunion des associations : bonne participation, bilan positif.

Le conseil municipal accepte de renouveler la convention d'utilisation de la cuisine de la salle de l'étoile avec Mme LHOSTE.

-Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 24 octobre dernier relative à la demande de subvention au Fonds d'Aide pour le Football Amateur (FAFA). Il présente au conseil le coût estimatif des aménagements sportifs, soit 6 574 €. Une subvention de 3 250 € est demandée au FAFA.

-L'enquête publique concernant les éoliennes se déroulera du 17 février au 27 mars 2020.

Le conseil municipal devra se prononcer pendant l'enquête ou 10 jours après la fin de l'enquête.

Prochaines commissions :

- Finances le 11/12/19 à 18h30 à la Mairie
- Manifestations pour les sentiers de randonnées le 3/12/19 à la Mairie
- Agricole pour une réunion des agriculteurs : à confirmer
- Cadre de vie : à prévoir en janvier

FIN de séance 20h30

BARON Christian	CHARBONNIER Alain	DAVAILLES Jean-Noël	DHUMAUX Sylvie
DOUADY Ghislaine	ETIENNE Jean-Claude	FAVARD Marylène	FONTAINE Isabelle
GAILLARD Alain	GOUY Béatrice	GUILLY Jean	GUYONNET Géraldine
HENNEQUIN Jean-Claude	JACQUEMIN Michel	LEFORT Alain	MARTIN Dominique
MEHL Bruno	METAIS Jacky	PEROCHON Gérard	PROUST Alain
REGNOULT Stéphanie	RENAULT Jean-Pierre	RIVEREAU Dimitri	SUSSET Catherine
TRANCHAND Nathalie	VIOLLEAU Sophie		

